

Cote du document:	EB 2009/97/R.31
Point de l'ordre du jour:	11 e) iv)
Date:	14 août 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Mémoire du Président

Cisjordanie et Gaza

Proposition de virement au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie du solde net restant dû au titre du projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II)

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-septième session
Rome, 14-15 septembre 2009

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Taghrid Lahham

Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2071
courriel: t.lahham@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Sigles et acronymes

AAAID	Office arabe pour les investissements et le développement agricoles
ANERA	American Near East Refugee Aid
FFGC	Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie
PARC	Palestinian Agricultural Relief Committees
RDP-I	Programme d'aide et de développement pour la bande de Gaza et Jéricho
RDP-II	Projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la proposition de virement au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie du solde net restant dû au titre du projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II) et, en outre, des fonds provenant de l'Office arabe pour les investissements et le développement agricoles, en vue d'une utilisation ultérieure, comme indiqué au paragraphe 27.

Proposition de virement au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie du solde net restant dû au titre du projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II)

I. Généralités

1. Le projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II) fait suite au programme d'aide et de développement pour la bande de Gaza et Jéricho (RDP-I) mené précédemment et clôturé en décembre 2005. Le RDP-II a été approuvé en septembre 2002 et est entré en vigueur en 2003. Il a ensuite été prolongé pour une période de deux ans, jusqu'au 31 décembre 2008, sans toutefois que soient modifiés la conception du projet, la structure de gestion, les composantes ou le mécanisme d'exécution.
2. L'objectif général du projet était d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance des communautés palestiniennes pauvres vivant dans les zones rurales de la Cisjordanie et de Gaza. Ses objectifs spécifiques étaient notamment les suivants: a) rétablir l'accès aux infrastructures sociales et physiques et aux services essentiels, par leur remise en état et leur expansion; b) assurer des revenus immédiats par la création d'emplois dans les domaines du relèvement et de l'expansion de l'infrastructure; et c) aider le groupe cible à avoir accès aux ressources nécessaires pour élargir le champ de ses activités rémunératrices, en particulier dans le cadre de la composante soutien aux moyens de subsistance des femmes.
3. Cette dernière composante avait été conçue pour consolider et étoffer les associations d'épargne et de crédit des femmes afin d'offrir à celles-ci l'accès au crédit et à d'autres services qui pourraient les aider à mettre sur pied ou à agrandir leur entreprise et, ainsi, à soutenir leur famille.
4. Le montant du don destiné au RDP-II, soit 3 millions d'USD, était entièrement financé sur les ressources du FIDA. Le coût total du projet, y compris le cofinancement, a été estimé à 10 millions d'USD.
5. Le RDP-II a été exécuté par l'American Near East Refugee Aid (ANERA) et les Palestinian Agricultural Relief Committees (PARC), et directement supervisé par le FIDA. La supervision d'ensemble du projet a été assurée par le comité de pilotage du projet, composé de représentants du Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction (PECDAR), de l'ANERA et des PARC. Conformément à l'accord de don signé, l'ANERA a joué le rôle d'organisme de coordination d'ensemble du projet et a été le principal point de contact entre le FIDA et les autres organismes d'exécution.
6. Le RDP-II a continué de tirer avantage du Fonds de garantie créé au titre du RDP-I. Le FIDA avait alloué 3,3 millions d'USD, sur les ressources du RDP-I, pour la mise en place d'un Fonds de garantie détenu par la Banque arabe en Cisjordanie et à Gaza, destiné à encourager les banques à accorder des prêts aux emprunteurs ruraux pauvres en couvrant le risque de défaut de remboursement des prêts. Au cours des 14 dernières années, les intérêts perçus ont représenté, pour le Fonds de garantie, un gain d'environ 1 million d'USD.
7. Un cofinancement de 7 millions d'USD était envisagé pour le RDP-II. Toutefois, seul un montant de 1 million d'USD a été effectivement versé par l'Office arabe pour les investissements et le développement agricoles (AAAID), ce qui laisse un déficit de financement de 6 millions d'USD. À la demande des bénéficiaires, le FIDA a effectué deux missions sur le terrain, en novembre 2006 et en mai 2007. Sur la base des conclusions de ces missions, le FIDA a approuvé en août 2007 le transfert au RDP-II

de la totalité du solde existant dans le Fonds de garantie (4,4 millions d'USD), réduisant ainsi le déficit de financement tout en continuant à promouvoir les objectifs du projet, axés sur la réponse aux besoins humanitaires des ruraux pauvres en Cisjordanie et à Gaza.

8. En fait, seul un montant de 3 606 158 USD avait été transféré au 30 septembre 2008 (le solde étant conservé dans le fonds de garantie). Le FIDA a par conséquent demandé qu'il soit procédé à un audit des ressources disponibles, en particulier de celles détenues par le fonds de garantie. Le cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers a été choisi comme contractant pour cet exercice, et son dernier rapport, en février 2009, est exempt de réserves quant à l'utilisation des fonds.

II. Progrès accomplis dans l'exécution du projet et qualité de la gestion

9. Le FIDA a effectué une mission de supervision en octobre 2008 et une mission de suivi en avril 2009 pour évaluer les progrès réalisés dans le cadre du projet et la faisabilité d'un report de sa date d'achèvement.
10. Il a été noté que le rythme d'exécution par les bénéficiaires était lent, ce qui avait peut-être empêché de prendre en temps voulu des mesures pour faire face à l'intensification de la crise humanitaire et aux besoins croissants d'intervention du FIDA dans la région, y compris à Gaza.
11. Selon le tout dernier audit, qui ne portait pas sur les fonds de l'AAAID, le montant total du financement prévu pour le RDP-II s'élevait à 7 733 658 USD, dont 6 660 603 USD ont été décaissés par le FIDA comme suit: i) un montant de 3 millions d'USD entièrement dépensé par les organismes d'exécution; ii) un autre montant de 3 660 603 USD (composé des intérêts perçus et des fonds alloués sur le Fonds de garantie, comme indiqué au paragraphe 8 ci-dessus) non encore dépensé.
12. Le financement total du RDP-II est résumé dans le tableau ci-après:

<i>Source des fonds</i>	<i>USD</i>	<i>Notes</i>
Don du FIDA	3 000 000	Entièrement décaissé et dépensé par les bénéficiaires
Intérêts	54 445	Au 28 février 2009
Fonds de garantie RDP-I	3 606 158	Transféré du compte du Fonds de garantie au compte du projet
Sous-total	6 660 603	Entièrement décaissé par le FIDA
AAAID	1 073 055 *	Engagement pour le projet, jamais décaissé, détenu par le FIDA
Total	7 733 658	

* Selon les pièces comptables du FIDA, non décaissé et donc non couvert par le processus d'audit.

13. Le montant total des ressources du RDP-II non dépensées au 28 février 2009 est de 4 000 654 USD, s'ajoutant aux fonds existants de l'AAAID qui s'élèvent à 1 073 055 USD. Le FIDA s'attachera à recouvrer rapidement les montants que doivent rembourser les parties concernées.

III. La crise humanitaire actuelle: égalité hommes-femmes, pauvreté et conditions socioéconomiques

14. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, près de 56% de la population de Cisjordanie (et plus de 70% à Gaza) vit en deçà du seuil de pauvreté (juin 2008). Bien que l'on ne dispose pas encore de données sur les niveaux de pauvreté en 2008, la situation humanitaire s'est aggravée à Gaza, en particulier au dernier trimestre 2008 et au premier trimestre 2009, à la suite des récentes opérations militaires et de l'imposition de restrictions plus sévères à l'entrée de produits essentiels, y compris l'argent liquide. Le PIB réel par habitant a baissé de 40% entre 1999 et 2008. L'agriculture a toujours été l'un des piliers fondamentaux de l'économie et a joué un rôle de plus en plus important comme filet de sécurité pour protéger les moyens d'existence des ménages pauvres. L'escalade des prix des matières premières agricoles au niveau mondial et les mauvaises conditions climatiques enregistrées récemment ont aggravé les conditions économiques et accentué de ce fait la pauvreté dans la zone couverte par le projet. L'indice des prix à la consommation des produits alimentaires a augmenté de 21,4% en Cisjordanie entre juin 2007 et juin 2009.
15. Bien que l'aide financière internationale, principalement à la Cisjordanie, ait repris, une enquête conjointe réalisée dernièrement par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial révèle que l'insécurité alimentaire continue de s'accroître et qu'elle serait passée de 34% en 2006 à plus de 40% en 2008, surtout lorsque l'on prend en compte la toute récente crise humanitaire à Gaza. Environ 56% des revenus gagnés en Cisjordanie sont consacrés aux dépenses alimentaires. L'analyse indique également que les Palestiniens mangent moins: 75% d'entre eux achètent moins de nourriture et 89% ont réduit la qualité des aliments. Le manque de protéines et de vitamines a accru le nombre de cas d'anémie et d'autres carences en éléments nutritifs, et risque d'avoir des conséquences à long terme sur la santé des enfants.
16. Selon le rapport de la Banque mondiale le plus récent¹, les faits suivants doivent être réexaminés:
 - les dernières opérations militaires qui se sont déroulées dans la bande de Gaza ont gravement touché le secteur de l'agriculture, avec notamment des destructions à grande échelle de terres cultivées, de serres, d'élevages bovins et avicoles, s'ajoutant à l'effondrement d'infrastructures essentielles comme les puits, les réseaux d'irrigation et d'autres moyens de production. La redynamisation du secteur agricole et les activités liées à la sécurité alimentaire exigent environ 270 millions d'USD pour couvrir les besoins fondamentaux des populations vivant dans cette zone;
 - en janvier 2009, Israël a réduit la zone dans laquelle les pêcheurs de Gaza sont autorisés à opérer, ramenant la limite de six à trois milles nautiques à partir de la côte de Gaza. Cette décision réduit considérablement la capacité des pêcheurs de réaliser des prises suffisantes, en termes tant de quantité que de variété de poisson. Il subsiste aujourd'hui environ 3 400 pêcheurs à Gaza, contre 10 000 en 2000. En 2008, avant cette dernière réduction des droits de pêche, le total des prises était de 3 000 tonnes alors que les besoins de Gaza sont d'environ 20 000 tonnes par an. En février 2009, les pêcheurs ont débarqué seulement 65 tonnes de poisson.

¹ *Palestinian Economic Prospects: Gaza Recovery and West Bank Revival. Economic Monitoring Report to the Ad Hoc Liaison Committee* – juin 2009.

17. Une analyse récente de la Banque mondiale montre que la prolongation du conflit et les restrictions à la circulation et à l'accès ont eu un impact en termes de participation des hommes et des femmes au marché du travail, avec d'autres conséquences sur les relations entre les hommes et les femmes au niveau des ménages. La structure de l'emploi a considérablement changé en Cisjordanie et à Gaza au cours des dix dernières années: l'emploi des hommes a fortement diminué depuis 1999, essentiellement du fait des moindres possibilités d'emploi en Israël, où environ 70 000 emplois ont été perdus entre 2000 et 2002. En 2007, les hommes vivant en Cisjordanie avaient, par rapport à 1999, seulement 77% de chances d'être employés. En revanche, la participation des femmes palestiniennes à la main-d'œuvre totale atteint aujourd'hui 118% de ce qu'elle était en 1999 (c'est-à-dire 15,4%, l'un des taux les plus faibles du monde). Afin de survivre, les femmes se sont risquées à la recherche de n'importe quel travail, même mal rémunéré et non protégé.

IV. Le fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie: historique, objet et viabilité

18. À sa vingt et unième session, en février 1998, le Conseil des gouverneurs du FIDA a approuvé la création d'un fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC), destiné à financer les projets mis en œuvre dans les zones placées sous la juridiction de l'Autorité palestinienne (résolution 107/XXI). Cette aide financière serait apportée sous la forme de prêts et de dons, conformément aux conditions, règles, directives et procédures du FIDA. La résolution spécifiait que le FFGC serait financé par les ressources ordinaires du FIDA et par d'autres contributions versées par des États non membres du FIDA, d'autres entités et des particuliers, et autorisait le Conseil d'administration à décider, à intervalles réguliers, du montant maximum des ressources que peut détenir le FFGC. La résolution indiquait également que le FFGC resterait opérationnel, soit jusqu'à l'accession de Gaza et de la Cisjordanie au statut de membre du FIDA, soit jusqu'à la proposition du Président du FIDA de clore le fonds; dès lors, le Conseil d'administration déciderait des modalités d'utilisation des ressources du FFGC.
19. La résolution 107/XXI désigne le FIDA comme administrateur du FFGC.
20. Le FIDA investira les ressources du FFGC en même temps que ses ressources ordinaires, et dans les mêmes conditions.
21. Le FFGC n'a reçu des ressources qu'une seule fois, et le Conseil d'administration a approuvé lors de sa session d'avril 1998 l'attribution, par l'intermédiaire du FFGC, d'un prêt d'un montant de 5,8 millions de DTS en faveur de l'Organisation de libération de la Palestine, pour le compte de l'Autorité palestinienne, en vue de contribuer au financement du programme de gestion participative des ressources naturelles. Les ressources du FFGC n'ont pas été reconstituées depuis lors. Les ressources non utilisées pour des prêts par l'intermédiaire du FFGC ont par la suite été mises à la disposition de l'Organisation de libération de la Palestine sous forme d'un don du FFGC. En décembre 2008, le Conseil d'administration a approuvé le financement du programme de gestion participative des ressources naturelles, sous la forme d'un don au titre du FFGC d'un montant de 3 286 649 DTS.
22. Il ressort des derniers rapports établis par les institutions des Nations Unies présentes dans les territoires palestiniens sur la situation socioéconomique et la situation du point de vue de la sécurité alimentaire, qu'il est essentiel de maintenir et de reconstituer les ressources du FFGC pour faire face au contexte politique et humanitaire actuel. Le FFGC demeure le seul mécanisme viable pour la poursuite des opérations du FIDA dans les territoires palestiniens.

V. La marche à suivre et les mesures proposées

23. Les organismes bailleurs de fonds dans les territoires palestiniens ont entamé une coopération active, avant même le cessez-le-feu de la mi-janvier 2009, pour mettre en place un cadre destiné à la fourniture d'un appui coordonné à l'Autorité palestinienne. Ces efforts sont au premier plan du processus d'évaluation des besoins et de mise en place de mesures efficaces face à la crise de Gaza.
24. Bien que le FIDA ne soit pas présent en Cisjordanie et à Gaza, il a réussi à coordonner les activités avec ces entités sur le terrain et il est évident que l'intervention du Fonds est à la fois nécessaire et bien accueillie. L'aggravation de la crise humanitaire dans la bande de Gaza se traduit par une augmentation des ressources fiscales et budgétaires dont a besoin l'Autorité palestinienne pour atténuer l'impact de la crise sur les 1,5 million de Palestiniens qui y vivent. Un accent particulier a été mis sur l'importance de la participation des bailleurs de fonds au processus de reconstruction de Gaza, afin de soutenir l'Autorité palestinienne. Ce point a été approuvé et entériné par la communauté internationale à la conférence des donateurs qui s'est tenue à Charm el-Cheikh en mars 2009.
25. La participation du FIDA demeure essentielle, en particulier lorsqu'une menace sérieuse pèse sur les ruraux pauvres et lorsque le développement agricole et la sécurité alimentaire sont en jeu. Il est par conséquent recommandé que les ressources non dépensées du RDP-II soient virées au FFGC, en attendant la reconstitution de ses ressources, comme première étape d'un appui à la future intervention du FIDA en Cisjordanie et à Gaza.
26. Il est essentiel, pour le FIDA, de veiller à ce que ses opérations en Cisjordanie et à Gaza se poursuivent sans interruption, afin qu'il puisse demeurer activement engagé sur le terrain. Le FIDA propose par conséquent d'établir un nouveau document de programme, semblable à un programme d'options stratégiques pour le pays, dans lequel le Fonds exposera la marche à suivre, précisera les plans futurs et les estimations des budgets requis, et qui sera ultérieurement soumis au Conseil d'administration. L'approbation de ces projets par le Conseil d'administration est demandée en vue de la reconstitution des ressources du FFGC.

VI. Recommandation

27. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le virement au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie du solde net restant dû au titre du RDP-II, outre les fonds provenant de l'AAAID, en vue de leur utilisation pour de nouveaux programmes destinés à la Cisjordanie et Gaza à élaborer d'ici à la fin de 2010.

DÉCIDE: que le solde net restant dû au titre du projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II) et, en outre, les fonds provenant de l'Office arabe pour les investissements et le développement agricoles seront virés au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie en vue d'une utilisation ultérieure conformément aux dispositions de la résolution 107/XXI portant création du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie.

Le Président
Kanayo F. Nwanze